

# **Commune de Vieille-Chapelle - 62136**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 AOUT 2010  
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 14 AOUT 2010**

Séance : 06 / 2010

conseillers présents 10

Absents : Messieurs COLAERT, ASSELINEAU, THOUILLET

Monsieur DELAYEN Frédéric ayant donné pouvoir à Monsieur WALLE Michel

L'ordre du jour était le suivant :

- 06 / 2010 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 06 / 2010 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 06 / 2010 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**
- 06 / 2010 / 04- \* - Modification des statuts Artois Comm. Compétence hydraulique**
- 06 / 2010 / 05- \* - Subvention Réserve Parlementaire de 30 000 euros**
- 06 / 2010 / 06- \* - Demande d'adhésion de la commune de BEUVRY au SIADEBP**
- 06 / 2010 / 07- \* - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics  
Année 2009**
- 06 / 2010 / 08- \* - Travaux Rue de Loisne**
- 06 / 2010 / 09- \* - Désignation du bureau d'étude pour le PLU**
- 06 / 2010 / 10- \* - Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF**
- 06 / 2010 / 11- \* - Contrat de la ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais**
- 06 / 2010 / 12- \* - Compte rendu des réunions aux différents syndicats**
- 06 / 2010 / 13- \* - Questions diverses**
  - **Cartes de bruit stratégiques dans l'environnement**
  - **Observatoire du prix des services de l'eau - enquête 2009**
  - **Choix de l'architecte pour l'Espace Avenir**
  - **Remerciement Fondation du patrimoine**
  - **Fonds départemental de la taxe professionnelle du Nord**
  - **Compte rendu visite annuelle de la voirie ATESAT 2010**
  - **La fête du village le 1<sup>er</sup> week-end de septembre**
  - **Le repas des aînés**
  - **prix pour matériel complémentaire de cuisine**

---

## **06 / 2010 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

Mademoiselle PAGES Evelyne se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité des présents, les membres du conseil sont d'accord.

---

### **06 / 2010 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du conseil s'il y a des remarques quelconques sur le compte-rendu de la réunion du 14 Juin 2010. Monsieur WALLE indique que sur le point Projet « Sourires d'autistes » pour l'indemnité d'éviction, le jour de cette réunion Monsieur DE JONCKHEERE n'avait pas parlé de proposition convenable. Monsieur DESSE lui répond qu'il a repris le texte de la réunion précédente pour éviter toute erreur.

---

### **06 / 2010 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

Monsieur le Président indique qu'il a signé depuis la dernière réunion les contrats d'animateurs pour le centre aéré de Juillet pour :

Monsieur BARBAY Hugo, animateur BAFA  
Mademoiselle BOULINGUEZ Hélène, animatrice BAFA  
Monsieur HERMAN Thibaut, animateur BAFA  
Madame BILLET Florence, aide animatrice  
Mademoiselle DE DECKER Déborah, aide animatrice  
Mademoiselle DELAPLACE Claire, bénévole  
Mademoiselle LEMOINE Camille, bénévole

Monsieur DESSE a également signé la commande d'une armoire froide comportant 14 rayonnages à la SARL AM PRO pour un montant de 2 736 € 45 TTC.

Monsieur DESSE a signé les arrêtés de nouvelle bonification indiciaire (NBI) suite au décret 2006-779 article 36 pour les secrétaires et des communes de moins de 2000 habitants, à savoir 15 points de bonification pour Mesdames SOUILLART et LAZARO. De même, selon l'article 41 du même décret, les agents techniques dont les missions sont polyvalentes ont droit à 10 points de bonification : sont concernés Messieurs SOCKEEL et WAQUET.

---

### **06 / 2010 / 04- \* - Modification des statuts Artois Comm. Compétence hydraulique**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président d'Artois Comm pour la modification des statuts ayant pour compétence l'hydraulique comme suit :

« Entretien et restauration écologique, aménagement, gestion et valorisation environnementale des cours d'eaux figurant sur la liste. Actions d'animation, de sensibilisation et de surveillance en matières de lutte contre les inondations sur tout ou partie du territoire ».

Après cette lecture Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de délibérer pour cette modification. A l'unanimité les membres du conseil municipal s'abstiennent et demande à Monsieur le Président d'acter les remarques suivantes :

Il est demandé à Monsieur le Président d'Artois Comm de mettre en place une cohésion territoriale avec les communes de LESTREM et LA GORGUE, avec la signature d'une convention. De même, il est demandé l'instauration d'une commission interne avec les communes situées en aval de la LAWE, avec un Vice Président, et que ceux-ci aient une voix prépondérante au niveau des décisions. Monsieur WALLE indique son inquiétude au niveau des inondations, car actuellement les travaux, en cas de montée des eaux sont faits très rapidement. Monsieur DESSE signale également de lors de la dernière réunion d'Artois-Comm, il a été indiqué que les communes bénéficieraient de la gratuité du service, car ils ne

paieront plus la cotisation du SIPAL. Il ne restera que la cotisation du Symsagel à la charge de la commune.

---

#### **06 / 2010 / 05- \* - Subvention Réserve Parlementaire de 30 000 euros**

Monsieur DESSE donne lecture de la lettre de Monsieur FLAJOLET André, Député de notre secteur qui indique que suite à son intervention la commune de VIEILLE-CHAPELLE va bénéficier de 30 000 € de subvention de la réserve parlementaire pour la réhabilitation d'un hangar en salle polyvalente à dominante sportive.

Monsieur DESSE demande aux membres de délibérer pour l'acceptation de cette subvention.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal sont d'accord.

---

#### **06 / 2010 / 06- \* - Demande d'adhésion de la commune de BEUVRY au SIADEBP**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du SIADEBP concernant la demande d'adhésion de la commune de BEUVRY à ce syndicat. Monsieur WALLE demande si cette commune a un réseau en état. Monsieur DESSE indique que dans la note concernant son adhésion il est stipulé que le réseau était correct et qu'il ne présentait pas de dysfonctionnement, ni d'anomalie. Dans cette note, il est également stipulé que la commune de BEUVRY paiera durant une période de 5 ans son eau à un prix supérieur de celui des communes adhérentes, accord acté par la Sous Préfecture de BETHUNE. Monsieur CRANKSHAW indique son inquiétude au niveau du personnel du SIADEP : Ne devra-t-il pas recruter du personnel suite à cette adhésion et est-ce que le coût de fonctionnement ne va pas augmenter ?

Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal de délibérer.

Après délibération, 6 membres sont pour l'adhésion, 5 s'abstiennent et 0 contre

---

#### **06 / 2010 / 07- \* - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics Année 2009**

Monsieur DESSE signale qu'il a reçu les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics et que celui-ci est consultable en Mairie pour les membres qui le désirent.

---

#### **06 / 2010 / 08- \* - Travaux Rue de Loisne**

Monsieur DESSE signale aux membres du conseil municipal que pour bénéficier du versement du FCTVA l'année suivante, il faut que la commune fasse un montant d'investissement supérieur de 1 € par rapport à la moyenne des 4 dernières années à savoir un montant de 111 877 euros pour l'année 2010. Etant donné que les travaux de l'Espace Avenir ne vont commencer qu'en janvier 2011, Monsieur DESSE demande aux membres du

conseil municipal de faire comme investissement en 2010, le revêtement de la rue de Loïsne sur 1 Km avec une petite borduration côté gauche jusque chez Monsieur ROGER. Monsieur DESSE signale qu'il a reçu un devis de LESTREM TP pour un montant de 55 016 euros TTC. Par ailleurs, il a été demandé à Monsieur MADJIDI de produire un devis comparatif auprès d'une autre entreprise concurrente.

Monsieur DESSE signale que lors du prochain conseil municipal, il sera proposé à l'ordre du jour une décision modificative pour financer les travaux de cette rue. Actuellement il est déjà prévu un montant de 34 030 € 70 pour la rue de Loïsne. Monsieur DESSE indique qu'il a reçu une lettre du conseil général du Nord lui indiquant que la commune retouchera 26 000 € au titre du fond départemental de la taxe professionnelle. Cette somme sera donc affectée aux travaux de la rue Loïsne et de la rue Gauguet si l'enveloppe financière le permet.

---

### **06 / 2010 / 09- \* - Désignation du bureau d'étude pour le PLU**

Monsieur DESSE signale que la commission d'appel d'offre s'est réunie à 3 reprises suite à l'appel à candidature pour la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. 3 bureaux ont répondu. Les offres sont comprises entre 10 770 € et 17 450 €. Monsieur DESSE signale qu'il a été demandé un complément d'information aux trois bureaux et qu'une analyse des trois bureaux a été faite par la Direction Départementale des Territoires et de la mer du Pas-de-Calais. Suite à cette analyse il s'avère qu'Ingéo est de meilleure qualité malgré le prix le plus élevé.

Monsieur DESSE signale qu'il a rencontré la personne responsable et que celle-ci maîtrise bien le secteur, ce qui peut être favorable pour un avancement assez rapide des travaux.

Monsieur DESSE propose aux membres du conseil municipal de choisir comme bureau d'étude pour la révision du PLU : INGEO.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour choisir comme bureau d'étude INGEO et mandatent Monsieur DESSE à faire le nécessaire pour l'aboutissement de ce projet.

---

### **06 / 2010 / 10- \* - Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF**

Monsieur DESSE signale que le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF est arrivé à échéance et que les membres du conseil municipal doivent délibérer pour la signature de ce nouveau contrat du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013.

Ce contrat comprend un guide de méthodologie qui est à compléter concernant les principes généraux de renouvellement du CEJ, du CEJ1 au CEJ2, l'analyse de l'évolution du contexte local, à savoir les dispositifs et projets urbanistiques, la localisation de structures, équipements et services et les données statistiques, l'offre de service existante avec en 1) la petite enfance, 2) la jeunesse, 3) le pilotage, 4) les actions non éligibles maintenues, les analyse des besoins, les fiches projet et qualitatives pour les nouvelles actions créées ou actions existantes développées dans le CEJ 2. Dans ce dossier, il est demandé un prévisionnel sur les 3 années à venir. Monsieur DESSE indique qu'il a prévu une augmentation des charges comprise entre 2 % et 2,5% chaque année.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

---

### **06 / 2010 / 11- \* - Contrat de la ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais**

Monsieur DESSE donne lecture de la lettre de la ligue de l'enseignement, Fédération du Pas-de-Calais qui propose la signature d'une convention en ce qui concerne l'organisation d'accueil de loisirs, formation BPJEPS, organisation de séjours éducatifs et plus particulièrement dans la formation BAFA et BAFD, en signant cette convention la commune bénéficie d'un tarif préférentiel à savoir BAFA Formation générale en demi-pension tarif public 365 € tarif collectivité 310 €.

Après cet exposé, Monsieur DESSE demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de la signature de cette convention, après délibération, 8 sont pour, et 3 abstentions.

---

### **06 / 2010 / 12- \* - Compte rendu des réunions aux différents syndicats**

#### Le S.I.A.A.A.H

Monsieur WALLE signale que Lestrem Nature a provoqué une réunion suite à la demande qu'Artois Comm a faite pour accroître sa nouvelle compétence en matière d'hydraulique. Il a été demandé à Monsieur CORNIL de se mettre en relation avec un avocat de LILLE, afin de négocier au mieux avec Artois Comm.

---

### **06 / 2010 / 13- \* - Questions diverses**

#### 06 / 2010 / 13.01 Cartes de bruit stratégiques dans l'environnement

Monsieur DESSE signale qu'il a reçu un courrier d'Artois Comm concernant la carte de bruits stratégiques dans l'environnement. Les sources sonores étudiées sont les infrastructures routières, ferroviaires, le trafic aérien et les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. La commune de VIEILLE-CHAPELLE se trouve classée dans une zone inférieure à 45 décibels.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.02 Observatoire du prix des services de l'eau - enquête 2009

Monsieur DESSE signale que cette question a été vue au point N°06 / 2010 / 07

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.03 Choix de l'architecte pour l'Espace Avenir

Monsieur DESSE indique que suite à l'appel d'offre lancée le 20 juillet pour le choix de l'architecte concernant le projet de la restructuration de la salle polyvalente, 5 cabinets d'architecte ont répondu à savoir M LANNOY, M et Mme LEMAY TOULOUSE, AKT3, IDEA

et ADKPA. La meilleure offre concernant la tranche ferme étant le cabinet LEMAY TOULOUSE pour un montant de 14 850 €, il est proposé aux membres du conseil municipal de le retenir pour ce projet.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur DESSE à faire le nécessaire pour l'aboutissement de ce projet.

\*\*\*\*\*

Monsieur DESSE donne lecture du plan de financement pour l'espace avenir actuellement à savoir

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)			
			RECU	ATTENDU	
Travaux	300 000 € 00	DGE	92 500 € 00		
Etudes	70 000 € 00	Farda (Rénovation)	16.734 € 00		
		Farda (Construction)		22 500 € 00	
		Réserve Parl (rénovation)	10 000 € 00		
		Réserve Parl (Total)	30 000 € 00		
		CAF	66 672 € 00		
		Artois Comm		75 000 € 00	
		Accessibilité (DDJS)		18 250 € 00	
		Amende de police		5 000 € 00	
		<b>Total (HT) Subvention</b>		<b>217 906 € 00</b>	<b>120 750 € 00</b>
		Réserve 2009		57 208 € 08	
		Réserve 2010		40 000 € 00	
<b>Total réserve</b>		<b>97 208 € 08</b>			
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>370 000 € 00</b>	<b>Total (HT)</b>	<b>435 864 € 08</b>		

		Total subvention (HT)	338 656 € 00
		Part communale (HT) 20 %	85 000 € 00
		<b>Total (HT)</b>	<b>423 656 € 00</b>
<b>Total TTC</b>	<b>442 520 € 00</b>	<b>Total TTC</b>	<b>506 692 € 58</b>

#### **Reste à financer BP2011 070 828 € 50**

Monsieur DESSE explique que le projet initial a été bâti sur un montant HT de 370 000 €, soit 442 520 € TTC. Pour bénéficier du montant maximum de subvention de la part d'Artois-Comm et conserver un minimum de 20% à la charge de la commune, le projet doit être porté à 423 656 € HT, soit 506 692 € 58. La charge communale représentera alors 85 000 €.

#### **Devis mission A.M.O d'IQTISSAD**

Monsieur DESSE demande aux membres du conseil municipal de passer commande avec la société IQTISSAD, pour la phase A.M.O pour un montant de 5 760 € 00 HT.

Cette somme comprend la mission suivante :

Coordination du projet depuis le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de conception jusqu'au choix des entreprises de travaux,  
Coordination en phase avant projet sommaire,  
Coordination en phase avant projet définitif  
Coordination en phase de dossier de consultation des entreprises  
Participation aux différentes réunions  
Rédaction des comptes rendu de réunions  
Assistance aux validations des dossiers présentés par la maîtrise d'œuvre.

Monsieur WALLE souligne qu'il faut faire un appel d'offre simplifié car le montant dépasse 4 000 € 00 HT. Monsieur DESSE propose de rencontrer M MADJIDI, pour en discuter.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.04 Remerciement Fondation du patrimoine

Monsieur DESSE donne lecture de la lettre de remerciement de la fondation du patrimoine pour le versement de 50 € 00. Ces fonds servent à aider les projets de restauration patrimoniale (pour nous, la chapelle Saint-Liévin).

Monsieur DESSE indique que suite à la réunion avec Mme CHAUMONT VALLON de la Fondation CNP assurances, ils ont discuté du Projet « Sourires d'autistes ». Madame CHAUMONT VALLON vient de nous faire parvenir un mail en indiquant qu'une demande de subvention pouvait être faite auprès de la société Orange. Monsieur DESSE signale avoir transmis ce message à Madame SERRURE.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.05 Fonds départemental de la taxe professionnelle du Nord

Monsieur DESSE donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général du Nord indiquant le versement de la somme de 26 005 e 16 correspondant au Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.06 Compte rendu visite annuelle de la voirie ATESAT 2010

Monsieur DESSE informe les membres du conseil municipal que suite à la visite de Madame GUILLEMANT de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, concernant la visite annuelle de la voirie communale, un compte rendu nous a été envoyé indiquant les données générales de la voirie à savoir : la longueur, la largeur, la nature de la voirie, l'état de la couche de revêtement, la nature de la dégradation, l'analyse, l'accotement/talus, les trottoirs, plantation/espaces verts. Ce document est consultable par chacun.

Une même analyse a été faite pour les ouvrages d'art, à savoir pour la passerelle située Rue de Loisne, ainsi que la passerelle située le long de Lawe. Monsieur DESSE signale que la

passerelle Rue de Loïsne est actuellement démontée, car il y avait danger pour la sécurité des personnes. La passerelle sera remise en place prochainement, il reste à définir les parapets. Monsieur DESSE se renseigne des prix.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.07 La fête du village le 1<sup>er</sup> week-end de septembre

Monsieur DESSE invite les membres du conseil municipal à participer à la fête du village les 4 et 5 septembre prochain. Il signale qu'il a demandé aux employés communaux de participer activement à la fête. Il remercie tous celles et ceux qui ont répondu favorablement.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.08 Le repas des aînés

Madame MOREL signale que cette année les invitations ont été lancées nominativement pour les membres du conseil. Ils n'ont plus à inviter les personnes âgées, mais, bien sûr, chacun peut rendre visite aux personnes âgées de son secteur. Le repas des aînés aura lieu le dimanche 10 octobre est chacun est convié à y participer.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.09 Prix pour matériel complémentaire de cuisine

Lors de la réunion de conseil en date du 14 juin 2010, les membres du conseil municipal ont délibéré pour le tarif de la casse vaisselle, après vérification il s'avère quelques matériels ont été oubliés. Monsieur le Président propose de délibérer le prix des pièces oubliées :

<b>Matériels</b>	<b>Prix</b>
Araignée	25 € 50
Egouttoir en métal	34 € 00
Petit égouttoir	13 € 20
Cafetière électrique	29 € 00
Fourchette à viande	29 € 51
Plat en Pyrex	9 € 60
Coupelle en verre	1 € 28
Décapsuleur	0 € 65
Pot à lait	1 € 52
Couvercle diamètre 20	4 € 20
Couvercle diamètre 24	5 € 10
Couvercle diamètre 28	6 € 20
Couvercle diamètre 32	9 € 60
Couvercle diamètre 36	11 € 40
Couvercle diamètre 40	13 € 80
Couvercle diamètre 45	15 € 60
verseuse	15 € 00
Grille robot pour trancher	77 € 00



Grille robot pour râper	55 € 00
Grille robot pour frites	77 € 00
Grille robot FT5	106 € 00
Grille robot cubes	77 € 00
Grille robot 2 disques	119 € 00
Grille robot parmesan	55 € 00

Après délibération les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

06 / 2010 / 13.10 Compte rendu de l'activité garderie depuis 2007

GARDERIE 2007-2010				
Mois	Montant mensuel	Nombre plages	Montant annuel	Total plages annuel
sept-07	430			
oct-07	383			
nov-07	326			
déc-07	277			
janv-08	405			
févr-08	213			
mars-08	441			
avr-08	210			
mai-08	361			
juin-08	465		3511	
sept-08	324	216		
oct-08	316,5	211		
nov-08	291	194		
déc-08	333	222		
janv-09	358,5	239		
févr-09	316,5	211		
mars-09	411	274		
avr-09	325,5	217		
mai-09	411	274		
juin-09	585	390	3348	2448
sept-09	511,5	341		
oct-09	486	324		
nov-09	495	330		
déc-09	400,5	267		
janv-10	502,5	335		
févr-10	271,5	181		
mars-10	619,5	413		
avr-10	372	248		
mai-10	522	348		
juin-10	625,5	417	4806	3204

Avant sept 2008	Tarifs à partir de 7h30: 2 € à partir de 8h15:1 € Jusqu'à 17h15:1 € Jusqu'à 18h00:2 €	
Depuis septembre 2008	1,50 € la plage horaire matin ou soir jusque 18h30	1,50 € par quart d'heure dépassé

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.11 La Chapelle Saint-Liévin

Monsieur DESSE indique qu'il a rencontré Monsieur LEGRAND de la fondation du patrimoine accompagné d'une architecte stagiaire. Ils doivent nous fournir les plans de la chapelle Saint Liévin pour le 15, 20 septembre. Ensuite ceux-ci seront envoyés à Monsieur POTIER qui doit établir un devis pour la restauration de celle-ci, en prenant en compte un petit muret et le gravillonnage d'accès. Dès réception de ce devis, le dossier de demande de subvention sera envoyée à la Fondation du Patrimoine pour 50% du montant et auprès du FARDA pour 25 % du montant HT. L'appel d'offre paraîtra dans la chronique du BTP. Monsieur DESSE signale que le gros œuvre doit être terminé avant la fin novembre pour un paiement des factures avant le 10 décembre.

\*\*\*\*\*

#### 06 / 2010 / 13.11 La garderie

Monsieur DESSE donne la parole à Madame MOREL qui propose aux membres du conseil municipal que deux personnes encadrent la garderie du soir, les lundis, mardis et jeudis, une des deux personnes serait surveillante pour les petits et l'autre pour les plus grands. Madame MOREL propose que Mademoiselle LIBBRECHT Camille prenne en charge la surveillance des grands. Le planning de chacune sera vu avant la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 H 05.